



## **2. Inscriptions :**

### **Toutes les modalités sont sur les blogs des écoles**

#### **En maternelle :**

Priorité aux vendeillois, les extérieurs sont placés sur liste d'attente  
Priorité aux PS MS et GS ; les TPS sont sur liste d'attente et seront inscrits en fonction des places disponibles. Mme Flexer souligne que depuis 2 ans, toutes les inscriptions ont pu être possibles.

#### **En primaire :**

Les GS sont inscrits d'office s'ils sont vendeillois. Si ce n'est pas le cas, il faut accomplir les mêmes démarches que pour une première inscription dans une autre commune.

#### **Entrée au collège :**

L'équipe enseignante rappelle que le collège de secteur est le collège Mermoz de Fâches-Thumesnil. Il semblerait que 5 enfants y seront inscrits pour l'année prochaine et 12 enfants inscrits à Charlemagne (Privé) à Lesquin (sondage de décembre 2015)  
Il est souligné le nombre important d'enfants qui partent dans le collège privé.

## **3. Les personnels des écoles :**

2 secrétaires : Sandra en maternelle à mi-temps (depuis novembre 2015) et Katy à temps plein élémentaire (depuis décembre 2015)

Gaëlle est remplacée par Mimount, en tant qu'Assistante de Vie Scolaire dans la classe de Mme Menu

Mme Petit, en qualité de Maître d'Accueil Temporaire, reçoit régulièrement des stagiaires ESPE (école de formation des professeurs des écoles)

Une stagiaire ATSEM chez MME Pauwels et Mr Rouhart pour cette 4<sup>ème</sup> période  
Retour de Catherine le 21 mars avec Mme Fexer.

## **4. Les comptes :**

En maternelle, au 8 mars 2016 : 2458,46€ (bénéfices photos : 479,57€)

En élémentaire, au 8 mars 2016 : 1469,73€ (bénéfices photos : 639,44 / achat d'un téléviseur : 248,43 €)

Remarque des parents d'élèves de maternelle : le prix des photos a parfois été perçu comme trop élevé. Mme Flexer explique que le jour où les photos sont arrivées, il y avait aussi le poster noir & blanc. Le prix de la pochette n'a pas évolué par rapport à l'année dernière. Seul s'ajoutait le prix du poster ... L'équipe a décidé de rembourser le prix de ce poster ou alors offrir ce dernier aux familles qui avaient fortement contribué.

## 5. La sécurité à l'école : plan vigipirate/ sécurité incendie/PPMS

**Le plan vigipirate** est régi par les circulaires du 25 novembre 2015 et du 4 décembre 2015. Il implique 3 règles :

- un adulte présent à l'entrée des écoles pour assurer l'accueil → ok en élémentaire  
→ difficile à mettre en place en maternelle du fait de la grille d'entrée. L'accueil se faisant dans les classes.
- un contrôle visuel des sacs peut être effectué
- la mise en place du PPMS

En ce qui concernent les sorties ou évènements, les demandes sont à faire au niveau de l'inspection qui en informe le DASEN (directeur des services académiques) qui autorise ou non. Mme Flexer soulève la responsabilité lors de la fête de l'école : samedi 4 juin en maternelle à la Chiconnière, samedi 25 juin en élémentaire, dans la cour. Elle demande aux parents d'élèves une autre réunion, afin de se mettre au point : qui est responsable ? quelle organisation ?

Pour les 2 écoles, il y a eu 2 **exercices incendie** effectués conformément à ce qui est demandé :

*en maternelle* : 10 déc → RAS 1'22                      01 fév → RAS    1'19

*en élémentaire* : 11 déc → RAS                      23 fév → la porte coupe- feu du RdC est restée ouverte

**Le PPMS** : Plan Particulier de Mise en Sécurité sert à gérer une situation de crise face à des évènements d'origine naturelle (tempête), technologique (nuage toxique) ou humaine (attentats). Il faut savoir organiser les secours et déployer des moyens exceptionnels donc s'y préparer. Un dossier est à remplir et à envoyer à l'Inspection. 2 exercices sont à réalisés dans l'année : *en maternelle* → le 18 janvier  
*en élémentaire* → le 26 janvier

Le matériel pour réaliser le PPMS doit être fourni par la municipalité. Pour le premier exercice, le matériel était incomplet. La demande est faite pour pouvoir réaliser le second exercice avec tout le matériel pour le calfeutrage...

En maternelle, toutes les personnes ont été mises à l'abri dans la salle de bibliothèque. -  
→ trop petit donc lors du prochain exercice le lieu de mise à l'abri sera cette salle + le dortoir. L'accès à la ventilation n'a pas pu être trouvé.

En élémentaire : les classes de l'étage se retrouvent dans le site informatique ; celles du bas, dans la classe de Mme Lemoine.

Pour le 2<sup>ème</sup> exercice, les enfants ne seront pas prévenus.

## 6. les projets d'école

Photo de classe 17 mai pour les maternelles et les primaires

**Pour les maternelles :**

- Les élèves de CE1 de Mme Delebarre viennent lire dans la classe des TPS/PS . Mme Stankowski demande que les CE1 de Mme Menu participent aussi à cette activité. Mme Menu prend en compte la remarque et verra comment organiser ce temps en fonction de ses choix pédagogiques et de son emploi du temps.
- Sortie en forêt a été annulée le 19 nov. (cause des attentats) . Elle ne sera pas reprogrammée.
- Sortie de fin d'année pour les TPS/PS et PS/MS : peut être le parc Mosaïc ?
- Abonnement Ecole des Loisirs pour les TPS/PS
- Stagiaires EPS : pour les PS/MS : parcours moteurs trimestre 1 et MS/GS : jeux d'opposition trimestre 2.
- Visites ludiques au LAM le 25 mars pour toutes les classes
- GS : abonnement aux Belles Histoires et les élèves de CM1 viennent lire.
- Tous les élèves ont bénéficié d'un spectacle à la Chiconnière offert par la mairie à Noël
- Participation à la chorale de Noël le 18 décembre
- Festival du livre au mois de janvier, dotation de 24 € pour chaque classe en livre.

#### **Pour les primaires :**

- Tous les élèves ont bénéficié du spectacle Noël, du festival du livre (42,50 € de dotation livre)
- Classe de mer à Stella-Plage du 18 au 20 avril pour les classes de CP/CE1 et CE1/CE2
- Sortie à Asnapio le 3 mai pour les CP/CE1 et CE1/CE2
- Toute l'école participe au rallye calcul@TICE (les CM2 se sont rendus au collège pour travailler avec les 6<sup>ème</sup>)
- EPS : CP/CE1 : acrosport trimestre 1 CE1/ CE2 : activités d'expression trimestre 2 CM1 : hand-ball et CM2 : rugby trimestre 3
- Pour Les CM1 et CM2 : projet école et cinéma (La ruée vers l'or le 15 mars)  
: participation à Ciné Soupe à l'initiative de la municipalité

### **7. Les nouveaux programmes**

#### **En élémentaire :**

Les enseignantes se forment cette année.

À partir de septembre 2016, le nouveau socle commun s'articulera en cinq domaines de formation définissant les connaissances :

- **les langages pour penser et communiquer ;**
- **les méthodes et outils pour apprendre ;**
  - **la formation de la personne et du citoyen ;**
  - **les systèmes naturels et les systèmes techniques ;**
  - **les représentations du monde et l'activité humaine.**

L'accent est mis sur les compétences à acquérir plutôt que sur les connaissances purement encyclopédiques, les compétences orales, la transversalité et l'interactivité.

Découpage des nouveaux cycles :

Cycle 2 : CP CE1 CE2

Cycle 3 : CM1 CM2 6<sup>ème</sup>

**En maternelle :**

Les programmes ont déjà 1 an.

Les enseignants travaillent sur un cahier de réussites, de suivi... Ils attendent une réponse de l'inspection en ce qui concerne la forme, le contenu.

Dernièrement, un document officiel est paru : la fiche de synthèse de fin de cycle I.

**8. Liaison CM2 – 6<sup>ème</sup>**

Elle fait partie du projet d'école.

Cette année, les CM2 ont participé au rallye calcul@TICE avec les 6<sup>ème</sup>.

Lors d'une réunion avec la principale du collège Mermoz et des professeurs, l'ouverture aux CM1 a été évoquée comme la participation à notre cross (ELA) par les 6<sup>ème</sup>.

Les enseignantes souhaiteraient que le projet mare, évoqué l'année dernière, puisse se réaliser.

Demande de Mmes Lemoine et Petit : Tickets Transpole pour se déplacer plus souvent au collège Mermoz

**9. Les APC :**

3 fois 30 minutes soit 1H30/ semaine et volume 36 heures annuel (pour les enseignants)

L'enfant est libre d'accepter de venir, mais s'il s'engage il doit être présent pendant toute la durée déterminée par l'enseignant.

**En école primaire :** soutien maths français, méthodologie et numérique

**En école maternelle :** jeux de société et contes

**10. Les temps péri-scolaires**

**Rappel des temps d'école :** 9H à 12H et 13H30 -15H30 (mardi 16H30 élémentaire et jeudi 16H30 en maternelle)

Si vous rencontrez un problème ou si vous vous posez une question, vous pouvez vous rapprocher de l'enseignant de votre enfant ou de la directrice si nécessaire.

**Le temps péri-scolaire :** garderie du matin, pause méridienne, NAP et garderie du soir. Si vous rencontrez un problème quelconque pendant le temps péri-scolaire se rapprocher de Mathilde, ou de Mr Lefebvre.

En cas d'accident, une déclaration d'accident doit être faite et doit être consultable ; y compris en mairie.

Le problème de l'occupation des salles au moment des NAP: les enseignantes d'élémentaire demandent que soit occupées en priorité les salles libres, comme le site informatique...Et pas leur salle de classe .

**Rappel sur les NAP :** les enfants inscrits au NAP sont inscrits à l'année et non pas à la carte. Sauf cas exceptionnel (rendez-vous médical, ...) dans ce cas prévenir le professeur et la mairie

de la sortie exceptionnelle de votre enfant à 15h30.

Les enseignantes souhaitent connaître le nom des enfants qui restent aux NAP pour mieux organiser la sortie de 15h30

### **11. Demande de travaux auprès de la mairie :**

#### **Elémentaire :**

- rematéraliserla ligne jaune dans la cour de récréation
- matériel PPMS à compléter
- installer un répondeur téléphonique dans le bureau
- installer un téléphone en salle informatique (regroupement PPMS)
- réparer porte parking
- porte coupe feu défectueuse
- pb de chauffage au rez de chaussée
- branchement gaine classe CM2
- le revêtement de sol de la classe CP est abîmé
- achat d'un escabeau
- vérifier tous les ordinateurs et le fonctionnement avec logiciel de travail
- budgétiser un ordinateur portable / pour les VPI

#### **Maternelle :**

- pb des plaques d'égoût que les enfants peuvent toujours soulever
- pb brise vue du voisin
- pb d'odeur des toilettes classe Mme Pauwels
- pd du trop plein dans la classe de Mme Pauwels
- matériel PPMS à compléter
- Mme Pauwels demande un tableau magnétique pour remplacer le sien. M Lefebvre lui propose de récupérer celui des CM1. Et propose à M Rouhart, le 2<sup>ème</sup> tableau (vert)
- Mme Flexer souhaite pour le bureau un ordinateur récent et performant.

### **12. Partie Questions diverses des parents d'élèves :**

#### **Synthèse des réponses des parents, suite au questionnaire :**

-Concernant le manque d'informations générales entre l'école et les parents : les enseignants rappellent qu'ils restent disponibles pour tout rendez-vous. Ils rappellent aussi que les blogs des écoles sont aussi des outils informationnels.

Concernant le problème des toilettes en élémentaire : Mme Delebarre sort en général en premier pour que les CP puissent aller aux toilettes, tranquillement. On ne peut fermer les toilettes car l'espace est petit pour que les élèves aient le temps d'y aller tous . Une enseignante reste près des toilettes, surveillant les aller-retours chez les filles et chez les garçons.

Les enseignantes expliquent qu'elles ont interrogé les enfants sur le problème des toilettes et qu'aucun enfant dans les différentes classes ne relate ce problème, évoqué par certains parents dans le questionnaire.

-Concernant la surveillance lors des récréations scolaires en élémentaire : les enseignantes expliquent que les récréations se passent mieux que l'année dernière, il y a moins d'incidents et de disputes. Mme Delebarre souligne qu'elle n'a, à ce jour, mis aucune croix rouge en récréation. Avis général des enseignantes : les récréations se passent bien, les enfants s'entendent bien. Il n'a donc pas de problèmes lors des récréations.

-Concernant les devoirs à la maison, notamment pour la préparation de la 6<sup>ème</sup> : Les devoirs écrits sont interdits. L'accent est mis sur l'apprentissage des leçons et la méthodologie, essentiels pour la réussite au collège.

-Concernant les informations sur les APC : Mme Lemoine rappelle que les élèves sont répartis en petits groupes pour travailler soit d'un point de vue méthodologique, soit sous forme de soutien scolaire, soit avec l'outil informatique. Sur une fiche de participation aux APC est écrit le contenu de l'APC.

Fin de séance : 21h00

Compte rendu rédigé par Mme Mainguet et Mme Flexer  
Le 20 mars 2016